



17 et 18 septembre

2024

SÉCURISER LA FORMATION DANS L'ENTREPRISE : DU RESPECT DES OBLIGATIONS SOCIALES À L'OPTIMISATION DU BUDGET

Public

Responsables formation en entreprise, chargés du développement des compétences ou des ressources humaines

Prérequis

Exercer une fonction en lien avec la formation professionnelle en entreprise

Moyens pédagogiques

- > Exposés suivis de questions-réponses
- > Travaux d'application individuels ou en sous-groupes : quiz, exercices à partir de fiches techniques, vidéos...
- > Accès en ligne aux ressources pédagogiques et documentaires

Intervenant

Un juriste-consultant, expert en droit et politiques de formation à Centre Inffo

Modalités d'évaluation

Progression des participants évaluée par le formateur tout au long de la formation (test de positionnement, temps d'échanges, travaux pratiques, exercices d'entraînement...) et par un quiz d'évaluation des acquis en fin de formation.

Modalité de sanction

Remise d'une attestation de fin de formation

La formation est une fonction stratégique de développement des ressources humaines. Maîtriser le cadre juridique et financier permet de mieux mesurer les enjeux, les opportunités mais aussi les risques pour l'employeur. Que ce soit pour réactualiser vos connaissances techniques ou pour vous professionnaliser dans le cadre d'une prise de poste, cette formation vous permettra de sécuriser vos pratiques à la lumière des obligations sociales qui pèsent sur les employeurs tout en identifiant les outils et modes de financement possibles pour optimiser votre budget formation.

OBJECTIFS DE FORMATION

- > Connaître les obligations en matière de développement des compétences
- > Optimiser et rentabiliser le budget formation

PROGRAMME

ELABORER SON PLAN DE DEVELOPPEMENT DES COMPETENCES EN RESPECTANT SES OBLIGATIONS

- Versement et affectation de la contribution formation et de la taxe d'apprentissage
- Indicateurs à produire dans le cadre de l'information et la consultation du CSE
- Adaptation au poste de travail, employabilité, entretien professionnel...
- Articulation avec l'accord collectif sur la gestion des emplois et des parcours professionnels et sur la mixité des métiers

OPTIMISER SON BUDGET DE FORMATION EN MOBILISANT LES DISPOSITIFS DE FINANCEMENT

- Co-construction et négociation collective : articulation de l'entretien professionnel et du compte personnel de formation

- Mobilité interne : Pro-A et contrat d'apprentissage
- Mobilité externe : Projet de transition professionnelle et Transco
- Recrutement : contrat de professionnalisation, contrat d'apprentissage, AFPR et POE

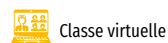
DISPENSER LA FORMATION AVEC LA BONNE MODALITE ET LE BON FORMATEUR

- Présentiel, FOAD, AFEST... : Clarification du cadre juridique et conséquences sur le temps de travail
- Externalisation ou internalisation de la formation : critères d'aide à la décision
- Indicateurs d'achat de formation : « Qualiopi » sous le regard de l'entreprise
- Evaluation de l'acquisition de compétences : la qualification sous le regard du juge

	7 heures sur 2 jours
	925 € HT (TVA 20 %) 1 110 € TTC
	De 3 à 9 personnes maximum

JOUR 1		JOUR 2	
	3h		1h
	2h45		0h15
14H-17H		14H-17H	

7H



Classe virtuelle



Travaux individuels ou en sous-groupes (asynchrone)
Prévoir dans votre emploi du temps, un créneau entre les classes virtuelles pour réaliser les travaux qui seront demandés.
Ils font partie intégrante de votre parcours d'apprentissage.



Évaluation

Ce programme est susceptible d'évoluer en fonction de l'actualité

